



Synthèse

La résolution de problèmes représente une part considérable de l'activité professionnelle et de la vie quotidienne. Avec l'évolution du marché du travail, les compétences cognitives d'ordre supérieur qui permettent de traiter l'information, de l'analyser et de la communiquer sont devenues prépondérantes. Dans le même temps, les citoyens doivent au quotidien faire des choix concernant la planification de leur retraite, leur épargne-retraite, leur couverture en soins de santé ou l'établissement d'enseignement de leur enfant, tous choix qui nécessitent le traitement et l'évaluation de multiples sources d'information, parfois contradictoires. En outre, la grande diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) a transformé la façon d'apprendre, de travailler et d'échanger. La capacité de gérer l'information et de résoudre des problèmes à l'aide de réseaux, d'applications et d'appareils numériques est donc devenue un élément essentiel au XXI^e siècle.

Pour comprendre dans quelle mesure les adultes sont capables de gérer l'information dans des environnements numériques, l'Évaluation des compétences des adultes, un produit du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), inclut des épreuves de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Cette évaluation mesure la capacité des adultes à résoudre des types de problèmes qu'ils rencontrent souvent en tant qu'utilisateurs de TIC dans nos sociétés modernes. Elle est constituée de tâches qui impliquent l'utilisation d'applications informatiques de la vie de tous les jours, dont les messageries électroniques, les tableurs, les logiciels de traitement de texte et les sites Web. Des questions ont également été posées aux répondants sur la fréquence à laquelle ils utilisent chaque jour différents types d'applications TIC, tant dans le cadre professionnel qu'en dehors.

EN MOYENNE, UN ADULTE SUR TROIS A UNE TRÈS BONNE MAÎTRISE DES TIC, MÊME SI LES RÉSULTATS VARIENT ENTRE LES PAYS

- Dans les pays de l'OCDE ayant participé à l'évaluation, un tiers des adultes se situent aux niveaux les plus élevés de l'échelle de compétences (soit au niveau 2 ou 3). Ces adultes sont capables de résoudre des problèmes dans lesquels ils doivent utiliser diverses applications de façon coordonnée, d'évaluer les résultats générés par des moteurs de recherche sur Internet et de réagir à des situations imprévues.
- Ce sont les pays nordiques et les Pays-Bas qui affichent les pourcentages les plus élevés d'adultes aux niveaux supérieurs de l'échelle de compétences (environ 40 %). Par contraste, ce sont l'Irlande, la Pologne et la République slovaque qui accusent les pourcentages les moins élevés d'adultes à ces niveaux (environ 20 %).

C'EST AVEC LE FAIT D'AVOIR DE BONNES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE OU EN NUMÉRATIE ET D'ÊTRE PLUS JEUNE QUE LES CORRÉLATIONS SONT LES PLUS FORTES AVEC UN NIVEAU ÉLEVÉ DE COMPÉTENCES EN RÉOLUTION DE PROBLÈMES DANS DES ENVIRONNEMENTS À FORTE COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE

- En moyenne, les adultes ont de meilleures compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique s'ils ont un bon niveau en littératie ou en numératie, ou s'ils sont plus jeunes (entre 16 et

24 ans). Le fait d'être diplômé de l'enseignement tertiaire et d'utiliser régulièrement les TIC est également en forte corrélation positive avec le niveau de compétences en résolution de problèmes à l'aide des TIC, même après contrôle d'autres facteurs. Être immigré et avoir parlé une langue autre que la langue de l'évaluation durant l'enfance n'a pas d'effet sur le niveau de compétences après contrôle d'autres facteurs.

- Les adultes plus jeunes ou diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus susceptibles d'avoir une certaine expérience en informatique. Toutefois, la probabilité d'avoir de l'expérience en informatique n'est pas en corrélation avec le niveau de compétences en littératie après contrôle d'autres facteurs.

LE NIVEAU DE COMPÉTENCE EN RÉOLUTION DE PROBLÈMES DANS DES ENVIRONNEMENTS À FORTE COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE EST IMPORTANT DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

- Les adultes aux niveaux les plus élevés de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont plus susceptibles que d'autres d'être actifs et de gagner plus, même si le niveau de compétences en littératie et en numératie, ainsi qu'une utilisation fréquente des TIC, expliquent aussi en grande partie ces résultats. Comme la nature du travail continue à évoluer, il est probable que l'avantage de bonnes compétences dans ce domaine continuera de croître.

LE POURCENTAGE D'ADULTES QUI UTILISENT SOUVENT LES TIC DANS LE CADRE PROFESSIONNEL ET EN DEHORS VARIE CONSIDÉRABLEMENT ENTRE LES PAYS

- Dans les pays de l'OCDE participants, deux tiers des adultes échangent des courriels et utilisent Internet au moins une fois par mois en dehors du cadre professionnel. Près de la moitié des travailleurs échangent des courriels chaque jour dans le cadre professionnel et utilisent des logiciels de traitement de texte au moins une fois par mois. Ces utilisateurs réguliers d'applications TIC ont donc la possibilité de continuer à développer leurs compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.
- Les différences de niveau d'accès à Internet et aux TIC et d'utilisation d'Internet et des TIC expliquent l'essentiel de la variation du niveau de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique entre les pays. Les pays nordiques et les Pays-Bas affichent les niveaux les plus élevés d'utilisation d'applications TIC : plus de 80 % des adultes échangent des courriels au moins une fois par mois et plus de 70 % des adultes utilisent Internet à la même fréquence pour s'informer. Par contraste, au Japon, moins de 50 % des adultes échangent des courriels ou utilisent Internet pour s'informer au moins une fois par mois, et moins de 30 % des adultes utilisent Internet pour effectuer des transactions au moins une fois par mois. L'utilisation des applications TIC est également peu fréquente en Corée, en Pologne et en République slovaque : pas plus de 60 % environ des adultes échangent des courriels et utilisent Internet pour s'informer au moins une fois par mois ; en Pologne et en République slovaque, moins de 40 % des adultes utilisent Internet pour effectuer des transactions au moins une fois par mois.

DANS TOUS LES PAYS PARTICIPANTS, DE NOMBREUX ADULTES N'ONT TOUJOURS AUCUNE EXPÉRIENCE EN INFORMATIQUE

- Dans les pays de l'OCDE participants, 8 % des adultes (16-65 ans) n'avaient pas d'expérience en informatique avant de participer à l'évaluation, avec des pourcentages allant de moins de 3 % en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, à environ 15 %, voire davantage, en Corée, en Espagne, en Italie, en Pologne et en République slovaque. En outre, 5 % des adultes ont une expérience si limitée en informatique qu'ils sont incapables d'utiliser les fonctions les plus élémentaires, par exemple de surligner du texte.
- Les gouvernements doivent tenir compte du niveau de compétences de leurs citoyens en résolution de problèmes à l'aide des TIC lorsqu'ils donnent accès à des services publics par courriel et Internet. Pour favoriser l'utilisation généralisée des services publics en ligne, les gouvernements peuvent prévoir une assistance aux adultes peu performants en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique et faire en sorte que les sites Web destinés au grand public soient conviviaux.
- Les pouvoirs publics peuvent également prendre des mesures pour encourager ces individus peu compétents en informatique à suivre des programmes de formation pour adultes conçus pour développer ce type d'aptitudes.



Extrait de :

Adults, Computers and Problem Solving

What's the Problem?

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264236844-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Synthèse », dans *Adults, Computers and Problem Solving : What's the Problem?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264251069-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.